

Exemple n°92 Intercycles
imaginez-vous plus
précurseur !



IPO fonds
propres
à capital
humain
CIC

INTERCYCLES et IPO une affaire qui roule

Depuis plus de 10 ans, la société yonnaise **Intercycles est leader des fabricants de vélos de ville** pour professionnels. Reconnue pour la robustesse de ses produits, cette PME fait la course en tête, y compris à l'International. Une belle échappée dirigée depuis septembre par François Lucas.



François Lucas

ARCADE

Qu'est-ce qui vous a amené à reprendre Intercycles ?

François Lucas : J'ai fait ma carrière dans de grands groupes et depuis près de 20 ans au poste de dirigeant. A l'été 2009, quand j'ai quitté Véolia Propreté, j'ai pris la décision de reprendre une PMI. Dans ce cadre, j'ai rencontré Christian Jodet, le P-D.G d'Intercycles. J'ai eu un véritable coup de cœur pour l'entreprise. Le produit, le secteur, le positionnement,

la rentabilité... tout m'a séduit. L'analyse a conforté mon intuition. J'ai donc monté un dossier, car l'affaire nécessitait l'appui d'investisseurs.

Et IPO répondait à vos critères ?

François Lucas : Dans le cadre de mon projet, dès le mois d'octobre, j'ai rencontré les équipes d'IPO. Ce premier contact m'a fait gagner du temps. J'ai préféré IPO pour sa notoriété régionale et son implication dans la durée.

Comment comptez-vous assurer le développement ?

François Lucas : Je veux d'abord renforcer notre positionnement sur les vélos de ville dédiés aux professionnels et collectivités et ensuite profiter de l'essor des vélos électriques, notamment pour toucher les entreprises. Nous sommes les premiers à lancer une gamme de vélos utilitaires à assistance électrique, permettant de transporter sans effort jusqu'à 80-100 kg, avec un design et une maniabilité remarquables. Notre troisième axe de développement est l'export,



en accompagnant en Europe des clients comme Center Park ou encore Clear Channel (Barcelone, Milan, etc.).

Sur votre marché de niche, comment rester en tête ?

François Lucas : Les industriels du cycle sont plutôt généralistes. Comme notre segment de marché est le seul en croissance, ils tentent de s'y implanter. Heureusement, notre antériorité ainsi que la qualité et la fiabilité de nos produits nous donnent une longueur d'avance. Nos vélos sont conçus pour supporter des conditions rudes : utilisation partagée, 365 jours en extérieur... Et le vélo « sans chaîne » assure à nos clients plus de sérénité (peu d'entretien, pas de déraillement). L'innovation est aussi une tradition chez Intercycles, fabricant du premier vélo à cardan (sans chaîne), du premier vélo à assistance électrique, de la première gamme d'utilitaires électriques. En 2009, nous avons reçu un prix pour un vélo pliant particulièrement original. Nous pouvons aussi produire en petites séries et livrer le lendemain. Ce sont là nos meilleurs atouts !

Retrouvez toute la saga d'encarts presse sur www.ipo.fr



Le point de vue de Badri BEN GRINE en charge de ce partenariat IPO :



L'opération de rachat d'Intercycles auprès de ses actionnaires historiques présentait

l'intérêt pour IPO de s'associer à une société performante, particulièrement bien positionnée sur sa niche de marché.

Après avoir fortement développé Intercycles ces dernières années, son fondateur, Christian Jodet, souhaitait prendre sa retraite pour se consacrer à des projets personnels.

En mettant toute son énergie et sa rigueur dans ce projet de reprise, François Lucas s'est très vite imposé, avec le soutien d'IPO, auprès des cédants, comme un excellent successeur possible.

Dans un contexte de fort développement de l'utilisation du vélo en ville et du décollage du marché des vélos à assistance électrique, François Lucas dispose de tous les atouts pour réussir une nouvelle étape de la croissance d'Intercycles.

Chiffres clés
2009

Date de création : **1995**

Effectif : **50**

Chiffre d'affaires : **9,5 M€**